

Vers une véritable politique nationale transfrontalière :

Pour Michel Mercier: "le mouvement est lancé!"

Et pour Pierre Lellouche : "nous sommes à la croisée des chemins, le temps du diagnostic s'achève. Voici venu le temps de l'action."

Mercredi, en ouverture de la conférence-débat de la MOT sur la coopération transfrontalière qui s'est tenue à Paris, **Michel Mercier**, ministre de l'Espace rural et de l'aménagement du territoire, a annoncé que "l'Assemblée Nationale, dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, a voté, sur [sa] proposition, lundi soir, l'article permettant la **création de "pôles métropolitains" dans les territoires frontaliers**, tel que le préconise la mission parlementaire¹" sur la coopération transfrontalière lancée par Pierre Lellouche et lui-même et dont le rapport final est attendu pour la fin du mois.

Pierre **Lellouche** a transmis son souhait que "**cette mission fasse des propositions fortes et novatrices**, pour relancer la compétitivité de nos territoires, pour améliorer la vie quotidienne des frontaliers et pour repenser la gouvernance publique transfrontalière". Selon lui, "**la politique transfrontalière est un enjeu primordial**" : "à l'échelle européenne, c'est un tiers de la population qui vit le long des frontières des 27 Etats membres. En France, ce sont 10 millions de personnes qui sont concernées et 330.000 Français qui franchissent chaque jour la frontière pour aller travailler".

La nouvelle mesure (les "pôles métropolitains" accessibles dorénavant aux territoires transfrontaliers) vient **répondre à l'un des obstacles majeurs de la coopération que la mission parlementaire a mis en avant**, à savoir le manque d'organisation des acteurs lié à la multiplication des échelles impliquées (Etat, régions, communes...) qui empêche ces derniers de coopérer efficacement avec les voisins. "**L'Etat devient ici un facilitateur** : ces pôles seront des organisations qui discuteront plus facilement avec l'autre côté de la frontière", explique **Michel Mercier**, "et l'une des propositions du rapport peut ainsi passer tout de suite par le biais d'un amendement".

Comme l'a souligné le ministre : "l'ouverture des frontières constitue une formidable opportunité de développement économique et culturel, mais reste encore une source de difficultés administratives, juridiques et fiscales, voire une source de déséquilibres par les différentiels d'attractivité". Et **Michel Delebarre**, président de la MOT, ancien ministre d'Etat et député-maire de Dunkerque, estime que ces avancées et évolutions à venir vont entraîner "**une modification du regard** de l'appareil administratif de l'Etat pour nos régions" : les territoires frontaliers, anciennement les "**bouts du monde de la France**", "**sont en train de devenir des centres européens**".

Selon Joël Giraud, vice-président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, député des Hautes-Alpes et vice-président de la MOT, "**l'utilité de la mission parlementaire est flagrante**". Les progrès à faire en terme de culture transfrontalière, notamment dans les administrations, sont énormes. Les "blocages mentaux" sont encore trop nombreux et les exemples des dysfonctionnements ne manquent pas.

¹ Michel Mercier et Pierre Lellouche ont été missionnés par le Premier Ministre afin de "mettre en œuvre une véritable politique transfrontalière". Pour ce faire, ils ont lancé une mission auprès de trois parlementaires: Fabienne Keller, sénatrice du Bas-Rhin, Etienne Blanc, député de l'Ain et Marie-Thérèse Sanchez-Schmid, députée européenne. Ces trois parlementaires présents à la conférence hier, ont pu évoquer les premières pistes qui se dégagent de leur rapport : voir encadré page suivante.

EXEMPLES CONCRETS CITES LORS DE LA CONFERENCE

Des difficultés :

Le problème par exemple du **bilinguisme** et du "non apprentissage" de la langue voisine à l'école a été souligné : "comment travailler avec les voisins si même les fonctionnaires des collectivités ne parlent pas leur langue ?" a souligné Joël Giraud. Autre exemple pointé : celui de la **non compatibilité du matériel ferroviaire** entre la France et l'Italie qui empêche les trains de franchir la frontière.

De son côté, Pierre Lellouche a souhaité évoquer "**la situation emblématique de l'aéroport de Bâle-Mulhouse**" : "L'enjeu est simple, il s'agit de préserver la compétitivité des entreprises côté français qui menacent de se délocaliser en raison des charges qui pèsent sur elles. Pour avancer sur ce dossier prioritaire, et il nous faut faire vite, je viens d'adresser le 21 mai une lettre à Mme Calmy-Rey, Conseillère fédérale suisse, pour lui faire part des intentions du gouvernement français. Pour préserver la compétitivité de l'aéroport et des entreprises qui y sont implantées, je me suis engagé, au nom du gouvernement français, à travailler rapidement avec les autorités suisses à l'aménagement du droit applicable aux employés des sociétés installées dans l'enceinte de l'aéroport".

Mais aussi des exemples qui témoignent de la "plus-value" transfrontalière :

L'hôpital transfrontalier de Puigcerda devrait ouvrir ses portes en 2012 à deux kilomètres de la frontière franco-espagnole. Cet établissement directement transfrontalier dans sa création (une première en Europe!) est destiné à pallier le manque d'hôpital dans une région de montagne où la population peut passer de 30 000 habitants en hiver à 150 000 en été et à fournir des soins (urgence et obstétrique) qui ne peuvent aujourd'hui être pris en charge qu'à Perpignan soit à plus de 100 km.

QUELQUES AUTRES PISTES DU RAPPORT PARLEMENTAIRE :

Les trois parlementaires ont présentés d'autres pistes qui se dégagent du rapport :

- Pour rééquilibrer les différentiels fiscaux et sociaux, le rapport devrait préconiser la mise en œuvre de "**zones à caractère spécial**" **pour les espaces frontaliers**. Celles-ci seront localisées et adaptées à chaque situation frontalière.
- Au niveau national, afin de développer et financer les projets transfrontaliers, la mission souligne la nécessité de systématiser **les volets transfrontaliers dans les "contrats de projets"** entre Etat et autorités locales. **Fabienne Keller** a ainsi pointé que l'un des problèmes majeurs de la France est l'éloignement de ses territoires frontaliers du niveau central.
- Les nombreuses auditions d'acteurs locaux faites par la mission ont également révélé que les **financements européens** (fonds FEDER "Interreg") sont "partout dans les projets transfrontaliers" et qu'il est donc indispensable de les maintenir dans la prochaine étape de la politique de cohésion européenne. A cet égard le représentant de la Commission européenne, **José Palma Andrés**, directeur à la DG Regio, a indiqué qu'il y avait aujourd'hui un "consensus" sur la nécessité de garder la totalité des régions européennes dans la nouvelle génération de programmes (pour l'après 2013). **Fabienne Keller** a insisté sur le fait que le financement de projets locaux "de proximité" était essentielle : "**C'est en étant proche des citoyens, que l'Europe peut être forte!**".

Plus d'infos sur la MOT : www.espaces-transfrontaliers.eu

Contact Presse : Echos de Villes – Marie-Christine Deccox - Nelson Bustos –
Tél : 01 42 21 12 18

Contact Mission Opérationnelle Transfrontalière : Domitille Ayrat -
Tél : 01 55 80 56 86